

Une démarche de concertation pour réduire l'enfouissement : Faits saillants du projet de PGMR conjoint 2022-2028

Mont-Laurier, 14 mars 2022 – **D'un commun accord, les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle (MRCAL) ont adopté un processus de concertation pour l'élaboration et l'adoption d'un projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint et se sont adjointes la collaboration des deux Régies, soit la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) et la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL), ainsi que la Ville de Rivière-Rouge. Le projet de PGMR conjoint adopté à l'automne 2021 sera soumis à des consultations publiques qui auront lieu sur le territoire des deux MRC en avril et mai 2022. Les représentants des secteurs résidentiels, ICI et CRD seront invités à donner leurs commentaires lors de ces soirées.**

Qu'est-ce qu'un PGMR?

Le PGMR conjoint doit dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer les orientations et les objectifs poursuivis par les MRC en la matière et identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver. Le PGMR est donc un document servant à planifier les services, les installations, les diverses collectes, les programmes ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières servant à gérer les matières résiduelles produites par tous les secteurs sur un terrain donné : résidentiel, industriel, commercial et institutionnel (ICI) et secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).

Des statistiques qui font réfléchir

Sur l'ensemble du territoire des deux MRC qui couvrent une superficie de 18 978 km², il s'est généré au total en 2019 plus de 163 200 tonnes de matières résiduelles. De ce total, plus de 60 600 tonnes ont été éliminées dans les lieux d'enfouissement et plus de 102 600 tonnes ont été mises en valeur, soit par la collecte sélective, la collecte des matières organiques, les écocentres, par dépôt volontaire ou par les systèmes de consigne.

C'est donc encore près de 60 600 tonnes de matières résiduelles qui étaient éliminées en 2019 et dont une grande partie peut être recyclée ou compostée. Des 163 200 tonnes de matières résiduelles produites dans les deux MRC, 37 % proviennent du secteur résidentiel, 40 % du secteur CRD et 23 % du secteur ICI. Le taux de récupération atteignait près de 60 % dans le secteur résidentiel (en incluant les pneus et véhicules hors usage), plus de 77 % dans le secteur CRD et près de 43 % dans le secteur ICI. Il reste donc du travail à faire.

Vous êtes invités à donner votre opinion

Les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides organisent quatre consultations publiques visant à présenter le projet de PGMR conjoint 2022-2028 aux différents groupes d'intérêts sur le territoire, incluant la population en général. Pour la MRCAL, les consultations se tiendront les :

	Première consultation	Deuxième consultation
Date	12 avril 2022	10 mai 2022
Heure	19h00	19h00
Lieu	Salle des préfets de la MRC d'Antoine-Labelle	Salle Cercle de la Gaieté du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
Adresse	405, rue du Pont, Mont-Laurier (Qc) J9L 2R6	1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge (Qc) J0T 1T0

Le projet de PGMR conjoint 2022-2028 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides ainsi que le sommaire peuvent être consultés sur le site internet des MRC suivantes: www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/matières-résiduelles.

Si vous désirez nous transmettre vos commentaires, vous pourrez le faire lors d'une consultation. Si vous souhaitez le faire avant ou après (au plus tard deux semaines après les consultations), vous pouvez le faire par courriel à ridr6@bellnet.ca.

Le projet de PGMR conjoint est le résultat du travail de partenariat et de concertation entre deux MRC, deux Régies et 37 villes et municipalités visant à réduire l'élimination des matières résiduelles. Il s'agit également d'un très bon point de départ pour le développement d'un partenariat avec les deux secteurs visés, soit les ICI et les CRD. Les deux MRC remercient tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte dans l'élaboration du PGMR conjoint et qui s'impliqueront activement dans sa mise en œuvre.

– 30 –

Source : Billie Piché
 Coordonnatrice aux communications
 819-623-3485 poste 123
 b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca